

RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
 EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER

Séance du 7 juillet 2003

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATIONN°
oint 1 : Personnels enseignants ampagne d'emplois vacants – 2 ^{ème} mouvement 2003	<p>1) Dans le cadre de la campagne d'emplois vacants, seront publiées au 2^{ème} mouvement les emplois non pourvus au 1er mouvement. Les deux IUT (IUT A et IUT de Tarbes), l'UFR de Langues et l'UFR STAPS, composantes sous-encadrées bénéficiant d'une dérogation au principe général voté ci-dessus en pouvant demander à la publication au 2^{ème} mouvement tous autres emplois vacants.</p> <p>Adopté par 8 voix pour 8 abstentions</p> <p>2) Est soumis au vote la proposition suivante : « Que soit ajouté au 2^{ème} mouvement les emplois libérés par les Maîtres de Conférences lors du premier mouvement avec une publication dans la même discipline et dans la même UFR.</p> <p>Proposition rejetée par 23 voix contre, 10 abstentions et 3 voix pour</p>	Division du personnel enseignant	2003/07/34
oint 2 : Elections -1 Conseil Consultatif de la Mission Formation Continue et Apprentissage : responsables de filières de formation u leurs représentants.	<p>Corinne ALONZO : élue (36 voix) Bernard FERRAND : élue (34 voix) Gérard LABEILLE : élue (36 voix) Jean-Michel LAVIGNE élue (36 voix) Jacques MAITRE élue (36 voix)</p>	DAG	2003/07/35
-2 Conseil de Perfectnement de la ection Universitaire d'Apprentissage la MFCA : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 représentant du collège ITAOS de l'UPS ➤ 1 enseignant-chercheur, membre d'un des trois Conseils de l'UPS ou du Conseil de la MFCA. 	<p>Michel JACOB (IR - FCA) : élue (22 voix)</p> <p>Pas de candidat</p>		
oint 3 : Structures Modifications des statuts de l'OMP	<p>La modification des statuts de l'OMP relatif à l'article 5, ajout d'un représentant de l'IRD et de la liste des invités permanents et à l'article 7, modification de la composition des élus du conseil scientifique</p> <p>Adoptée à l'unanimité par 37 voix pour</p>	DAG OMP	2003/07/36

		* DRRE * Scolarité * Agent Comptable * Services Financiers	2003/07/37
oint 4 : Demande d'exonération de roits d'inscription pour les chercheurs es EPST (CNRS, INSERM, INRA, IRD, NES) en poste dans des laboratoires iuxtes dont l'UPS est l'une des tutelles, juteant l'habilitation à diriger des recherches à l'UPS	oint 6 : Etat actuel de la réflexion sur la lace du groupe « Sciences de la Vie et de Santé » au sein de l'Université Paul abatier.	Pas de vote demandé	Adoptée par 35 voix pour et 2 abstentions
oint 7 : Scolarité			
-1 Propositions de modifications du yllabus de 2 ^{ème} année de la Faculté des ciences Pharmaceutiques	Approuvées à l'unanimité (37 voix)		
-2 Demande de modifications de la carte des examens	Charte des examens : «Concernant les épreuves qui durent une heure, les candidats pourront quitter définitivement la salle au bout de 30 minutes» Approuvé à l'unanimité par 37 voix.		
-3 Diplômes ouverts à l'UPS à la rentrée 003 : diplômes nationaux, DU-DIU	Diplômes ouverts à l'UPS à la rentrée 2003 : a) diplômes nationaux : La liste récapitulative des diplômes de Licence et de Licences professionnelles susceptibles d'être habilités à la rentrée 2003, est soumis au vote pour une ouverture en septembre 2003, à l'exclusion des diplômes dont l'ouverture est différée Adoptée par 23 voix pour, 9 abstentions et 1 refus de vote b) Les diplômes universitaires (DU) et les diplômes inter-universitaires (DIU) proposés à l'ouverture à la rentrée 2003 sont soumis au vote : - DU-DIU du corps des Sciences : liste adoptée avec 29 voix pour et 3 abstentions - DU-DIU du corps de Santé : listes adoptées avec 30 voix pour et 2 abstentions	Scolarité Faculté de Pharmacie Scolarité	2003/07/39
		2003/07/40	

4 Equivalences anciens et nouveaux parcours de formation	a) Les équivalences entre les anciens et les nouveaux parcours de formation sont adoptées par 32 voix pour. b) Les enjambements 1 ^{ère} année – 2 ^{ème} année sont adoptées par 32 voix pour (document joint)	Scolarité	2003/07/41
-5 Modalités de contrôle des connaissances : principes de validation ans le nouveau cursus « licence »	Les nouvelles dispositions concernant les modalités de contrôle des connaissances, du cursus Licence, avec une note plancher à 6 dans le cadre de la compensation entre unités d'enseignement, sont approuvées par 32 voix pour (document joint)	Scolarité	2003/07/42
-6 Propositions d'expérimentation d'enseignement intégré pour l'année 2003	Le dispositif d'expérimentation d'enseignement intégré de mathématiques (2003/2004) sous forme de cours/TD intégrés est adopté par 32 voix pour.	Scolarité	2003/07/43
-7 Examen du projet de calendrier universitaire sciences et STAPS pour l'année 2003/2004	Pas de vote demandé		
oint 8 : Vie étudiante xamen des projets étudiants	Les aides accordées aux 12 projets étudiants pour un montant total de 13 420 euros sont approuvées à l'unanimité par 32 voix pour.	Agent Comptable Services Financiers DVE	2003/07/44
oint 9 : Association MOVIMENTO : proposition d'action pour l'utilisation du vélo sur le campus	Dans le cadre de son action de promotion de l'usage du vélo auprès des étudiants, l'association MOVIMENTO demande l'autorisation de distribuer des tracts et d'informer les étudiants lors de la rentrée 2003 Approuvé par 31 voix pour et 1 voix contre	DVE	2003/07/45
oint 10 : Recherche rogramme communautaire : demande e subvention du Fonds Social Européen. 'pprobation du projet d'investissement t du plan de financement prévisionnel	Approuvé à l'unanimité par 32 voix pour (document joint)	* Agent Comptable * Services Financiers * DRRE	2003/07/46

	oint 11 : Conventions			
1-1 Vote bloqué :				
Accord de coopération inter universitaire UPS/Université Fédérale u Parana (Brésil).				
Accord de coopération inter universitaire UPS/Université Majeure de an Andres (Bolivie).				
Accord de coopération inter universitaire UPS/Université de Belarus Minsk).				
Convention entre l'ENSICA et l'UPS.				
Avenant au contrat de recherche n°20-J-035 entre l'association Fonderepharm et UPS.				
Convention entre l'UPS et la EURL ocieté d'Exploitation du Centre de ongrès Pierre Baudis.				
Convention entre l'UPS et la Cité de Espace.				
1-2 Vote avec discussion :				
'onvention entre l'UPS et l'Association JT Consultants.				
oint 12 : Finances				
2-1 Décisions Budgétaires Modificatives				
Exercice 2003				
Les DBM de rattachement, pour un montant total de 1 715 740,68 euros et les DBM de transfert, hors DBM de transfert de section1 à section 2, sont approuvées par 25 voix pour et 2 abstentions .				
Adoptées par 26 voix pour et 1 abstention				
	DAG	2003/07/48		
2-2 Tarifs de la Faculté des Sciences pharmaceutiques				
2-3 Acceptation d'un don en espèce de la Société SAM R et D PHARMA pour le ESS « Production et contrôle pharmaceutiques »				
Montant : 153 euros Adoptées par 27 voix pour	Agent Comptable Services Financiers	2003/07/49		
	Faculté de Pharmacie	2003/07/50		
2-4 Acceptation de la cession d'une collection d'herbier et de droguier pour ; laboratoire de Pharmacognosie				
Pour 1 euro symbolique Adopté par 26 voix pour et 1 abstention	Faculté de Pharmacie	2003/07/52		

2-5 Admission en non valeur - UB101 - port de haut niveau	Admission en non-valeur au titre de recettes n°18 du 6 mars 2001 UB 101 Association du Toulouse football club pour un montant de 3 001,78 euros Adopté avec 19 voix pour et 8 abstentions	2003/07/53
2-6 Caution versée par les étudiants au centre des calcullettes	Les modalités de versement des cautions versées par les étudiants pour l'utilisation de calcullettes au budget de fonctionnement de l'université, sont approuvées par 26 voix pour et 1 abstention	2003/07/54
2-7 Octroi d'une aide, à la préparation du dernier concours de l'Internat, des laboratoires SERVIER, d'un montant de 1 434 euros en faveur de la Faculté de Médecine-Rangueil	Adopté par 26 voix pour et 1 abstention	2003/07/55
2-8 Examen des demandes de subventions des associations	<p>Les demande de subventions aux associations au titre de l'exercice 2003 UB 101 CR 25 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - subventions aux associations étudiantes membres des CA, CEVU et CS reconduites dans les mêmes conditions qu'en 2002 pour un montant total de 9 055 euros - association sportive : 53 000 euros - TIM (UPS INSA) : 4 500 euros - TUC : 6 100 euros - Olympiades de mathématiques : 304, 90 euros <p>Adopté par 22 voix pour et 3 abstentions</p>	2003/07/56

Toulouse, le 9 juillet 2003

Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU